

Actépargne2

L'ASSURANCE VIE À LA MESURE DE VOS PROJETS DE VIE

Si vous souhaitez constituer et valoriser votre capital, préparer votre retraite ou encore transmettre à terme votre épargne dans les meilleures conditions, **Actépargne2** répond à toutes vos exigences, à toutes les étapes de votre vie.

Actépargne2 bénéficie du cadre fiscal favorable de l'assurance vie : pas de droits de transmission jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire (versements réalisés avant l'âge de 70 ans).

UNE ASSURANCE VIE POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE CHACUN...

3,70%

Taux de rendement
du fonds en euros en 2023*

0

frais sur tous
vos versements

162

conseillers disponibles en
agence, par téléphone ou chez vous

*Taux de 3,70 % net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, du fonds en euros du contrat d'assurance vie multisupport Actépargne2. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements à venir.

... ET QUI EST RECONNUE PAR DES EXPERTS DE RÉFÉRENCE !



Trophée d'or 2023 décerné par le magazine « Le Revenu ». Distinction valable un an décernée par un jury d'experts indépendants.



Label d'État ISR (Investissements Socialement Responsables) attribué à 5 fonds au 01/03/2024, parmi lesquels Ecofi Enjeux Futurs (C) et INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE RC



DÉCERNÉ PAR CHALLENGES & RETRAITE.COM

Label Meilleur conseil épargne valable un an décerné par le magazine Challenges & Retraite.com

Avec Actépargne2

faites le choix entre un fonds en euros très performant et des fonds en unités de compte diversifiés et sélectionnés par nos experts.

L'investissement sur les supports en unités de compte, qui suivent les évolutions des marchés financiers, présente un risque de perte en capital.



3,70% TAUX DE RENDEMENT DU FONDS EN EUROS EN 2023*

- Parmi les meilleurs du marché, sans puiser dans nos réserves.
- Diversification de nos actifs pour offrir à nos adhérents un potentiel de rendement sur la durée.
- Fonds en euros 100 % accessible** sans obligation d'investissement sur les unités de compte.

*Taux de 3,70 % net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, du fonds en euros du contrat d'assurance vie multisupport Actépargne2. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements à venir.

**Jusqu'à 300 000 € par an.

100% ACCESSIBLE

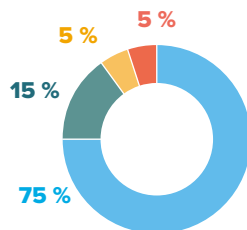
- Zéro frais sur tous vos versements.
- Frais annuels de gestion : 0,77 %.
- Versement initial dès 300 € ou 70 €***.
- Versement complémentaire dès 150 € ou 30 €***.
- Versement programmé dès 30 €/mois ou 20 €/mois***.
- Épargne disponible à tout moment.

***Montant minimum pour les moins de 29 ans.

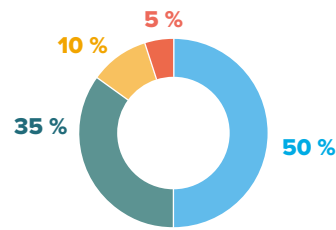
2 MODES DE GESTION AU CHOIX

selon votre objectif, votre profil et votre connaissance des marchés financiers.

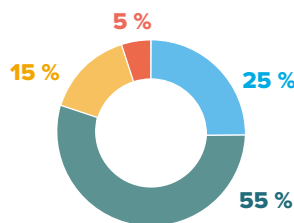
- **GESTION LIBRE**
vous suivez vous-même l'évolution de votre épargne et arbitrez vos placements.
- **GESTION PROFILÉE**
La France Mutualiste pilote votre épargne et établit une stratégie de placement en fonction de votre profil d'investisseur, du plus prudent au plus dynamique.



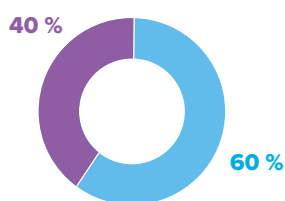
PROFIL PRUDENT





PROFIL ÉQUILIBRE






PROFIL DYNAMIQUE



VOLATILITÉ CONTRÔLÉE

 Fonds en euros
 Actions internationales (Ecofi Enjeux Futurs)

 Actions immobilières cotées (R-Co Thematic Real Estate)
 Inflation (La Française Euro Inflation)
 LFM Actions Monde Volatilité Contrôlée

